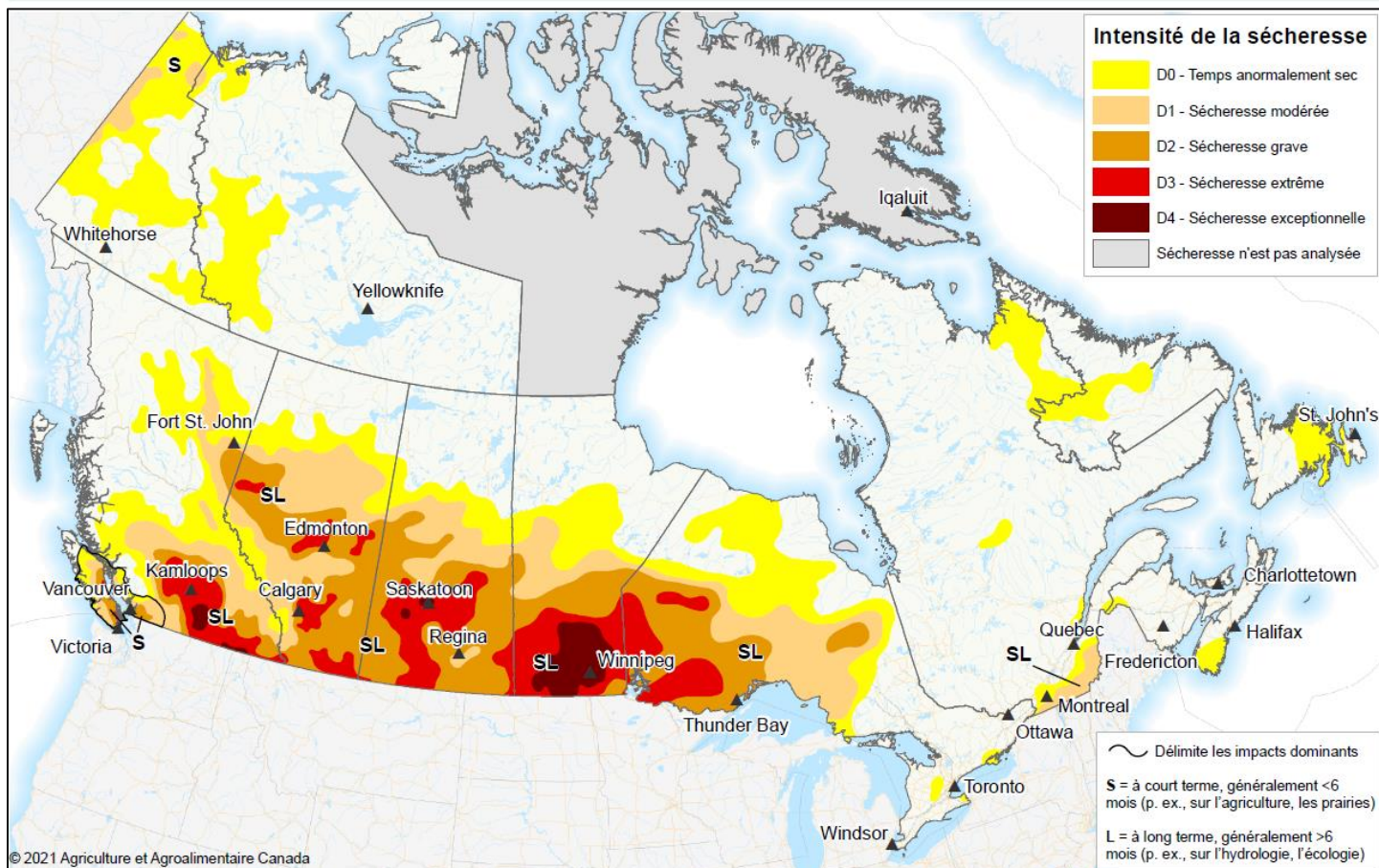


Outil de surveillance des sécheresses au Canada

Conditions en date du 31 juillet 2021



Les précipitations largement inférieures à la normale et les températures record enregistrées en juillet ont causé une aggravation rapide des conditions de sécheresse dans l'Ouest canadien, de l'île de Vancouver au nord-ouest de l'Ontario, ce qui a eu des répercussions importantes et vastes. Les températures supérieures à la normale ont fait suite aux températures élevées record du début de juillet, ce qui a provoqué un assèchement de l'approvisionnement en eau de surface ainsi que des parcours et des pâturages et une réduction des débits des cours d'eau. En outre, des cultures ont été compromises et le nombre de feux de forêt a augmenté. Les températures record dans l'Ouest canadien au début de juillet ont donné lieu à la formation d'une crête anormalement large de haute pression, produisant un dôme de chaleur qui s'étendait de l'île de Vancouver au Manitoba et, à son apogée, aux Territoires du Nord-Ouest.

L'intensité et la durée de ce système étaient sans précédent, et des centaines de records de température ont été fracassés, y compris l'ancien record canadien de chaleur remontant à 1937 (le mercure a atteint 45 degrés Celsius à Yellowgrass, en Saskatchewan). Outre les températures extrêmes qui y ont été enregistrées, la plupart des régions de l'Ouest canadien ont reçu des précipitations exceptionnellement faibles (moins de 20 mm) en juillet. Ces conditions ont donné lieu à un nombre record de feux de forêt et à des effets irréversibles sur l'agriculture dans toute la partie sud de l'Ouest canadien, et ont entraîné une hausse marquée de la sévérité et de l'étendue de la sécheresse.

Dans la région du Centre, les précipitations normales et supérieures à la normale en juillet ont entraîné une amélioration notable des conditions d'humidité, réduisant considérablement les conditions sèches et de sécheresse dans le sud de l'Ontario et au Québec. La région nord-ouest de l'Ontario, cependant, a reçu des précipitations inférieures à la normale en juillet; ces conditions ont entraîné l'aggravation des conditions de sécheresse et sont à l'origine de feux de forêt. La région de l'Atlantique a reçu des précipitations normales et supérieures à la normale qui se sont traduites par une amélioration des zones sèches, sauf à Terre-Neuve-et-Labrador, où des précipitations inférieures à la normale ont conduit à l'expansion des conditions sèches.

Trente-neuf pour cent du Canada a été classé dans la catégorie du temps anormalement sec (D0) ou des conditions de sécheresse modérée (D1) à exceptionnelle (D4), et soixante-quatorze pour cent des terres agricoles du Canada ont été classées dans les catégories D0 (temps anormalement sec) à D4 (sécheresse exceptionnelle). Environ 1 600 000 têtes de bétail se trouvaient dans des zones de sécheresse sévère (D2) à exceptionnelle (D4) dans l'Ouest canadien à la fin de juillet.

Pacifique (Colombie-Britannique)

Les conditions de sécheresse ont connu une forte expansion en Colombie-Britannique au cours du mois de juillet. Dans de nombreuses régions, la catégorie de sécheresse a été revue substantiellement à la hausse. Les conditions de sécheresse et la chaleur extrême se sont répercutées très durement sur la production de fruits, de céréales et d'oléagineux, les cultures fourragères et la santé du bétail. Sur l'île de Vancouver, les problèmes de rareté de l'eau sont devenus plus présents, puisque les débits des cours d'eau enregistrés étaient largement inférieurs à la normale et les ressources en eau de surface se sont asséchées. Les conditions de sécheresse modérée (D1) se sont étendues par rapport au mois précédent et elles couvrent maintenant une vaste zone étant donné que l'île a reçu moins de 25 pour cent des précipitations normales en juillet et que les températures ont été anormalement élevées. En raison des faibles précipitations reçues dans la région, une large bande de sécheresse sévère

(D2) et des enclaves de sécheresse extrême (D3) ont été ajoutées sur la côte est de l'île, où Nanaimo a enregistré sa deuxième plus longue période sans précipitation en plus de 100 ans. Dans les basses-terres continentales, les déficits de précipitations ont persisté en juillet, après plusieurs mois de pluies inférieures à la normale. Cela a donné lieu à l'expansion des conditions de sécheresse modérée (D2) précédentes. Dans l'intérieur de la province, la sévérité et l'étendue de la sécheresse ont augmenté en raison des précipitations extrêmement faibles par rapport à la normale durant les 30 derniers jours; certaines zones n'ont reçu que 25 à 50 pour cent des précipitations normales au cours des 90 derniers jours. Les températures quotidiennes extrêmement élevées et les déficits de précipitations ont causé une intensification des conditions de sécheresse : des enclaves de sécheresse extrême (D3) ont été ajoutées dans les régions de Thompson-Okanagan et de Cariboo, dans le centre-sud de l'intérieur. Le dôme de chaleur de juillet n'a fait qu'exacerber les effets des faibles précipitations reçues dans la région, ce qui est à l'origine de la formation d'une sécheresse exceptionnelle (D4), un événement qui, statistiquement parlant, n'arrive qu'une fois tous les 50 ans. Ce manque de précipitation et les températures extrêmes ont également provoqué un nombre record de feux de forêt qui ont menacé des communautés et nécessité l'évacuation d'un très grand nombre de personnes et de bêtes, en raison de la perte de terres et de structures de pâturage. Au cours des 60 derniers jours, la région de la rivière de la Paix dans le nord de la Colombie-Britannique a reçu 25 à 75 pour cent moins de précipitations que la normale; en conséquence, les conditions de sécheresse modérée (D1) et de sécheresse sévère (D2) ont été étendues vers le nord-ouest.

À la fin de juillet, cinquante-et-un pour cent de la région du Pacifique étaient classés dans la catégorie de temps anormalement sec (D0) et vingt-huit pour cent dans les catégories D1 (sécheresse modérée) à D4 (sécheresse exceptionnelle). Ces conditions touchent presque quatre-vingts pour cent des terres agricoles de la région.

Prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba)

Les conditions sèches n'ont laissé aucun répit à la région des Prairies, générant des effets désastreux à long terme partout dans la région. Les températures élevées et les faibles pluies en juillet ont aggravé les conditions dans toute la région; résultat, le développement des cultures a été faible, les pâturages sont entrés en dormance et l'approvisionnement en eau de surface s'est asséché. Les éleveurs de bétail peinent à nourrir leurs bêtes, et beaucoup d'entre eux ont été forcés de réduire considérablement leurs troupeaux. Plus de 1,5 million de bovins se trouvent maintenant dans une zone de sécheresse sévère (D2) dans la région des Prairies; cela représente cinquante-sept pour cent du troupeau de bovins de boucherie de l'Alberta, quatre-vingt-quatorze pour cent de celui de la Saskatchewan et près de cent pour cent de celui du Manitoba.

Les conditions de sécheresse se sont étendues à la majeure partie de l'Alberta en raison du manque de précipitations durant le mois de juillet, et la chaleur record qui s'est prolongée sur quatre à sept jours consécutifs, avec des températures au-dessus des 30 degrés Celsius, a aggravé la situation. Cette vague de chaleur était accompagnée de vents forts qui ont épuisé l'humidité, créant des conditions de culture sous-optimales et obligeant de nombreux comtés à déclarer un état de catastrophe agricole. Les conditions de sécheresse modérée (D1) préexistantes se sont étendues vers le nord, la région de la rivière de la Paix n'ayant reçu que 25 à 50 pour cent des précipitations normales au cours des trois derniers mois. La portion sud de la province a reçu des précipitations inférieures à la normale ou modérément faibles au cours des 30 derniers jours, ce qui a créé des conditions propices à l'accroissement des populations de sauterelles et de spermophiles et causé encore plus de dommages au secteur agricole. En raison de l'expansion des conditions de sécheresse (combinant les portions nord et sud), la quasi-totalité de l'Alberta a été classée dans la catégorie de sécheresse modérée (D1) ou pire, à l'exception d'une bande longeant les Rocheuses, où des précipitations normales ou supérieures à la normale sont tombées depuis le 1^{er} avril. Les faibles précipitations ont également entraîné l'expansion des conditions de sécheresse sévère (D2) à l'ouest de la frontière entre la Saskatchewan et l'Alberta jusqu'à la région de la rivière de la Paix, et au nord de la frontière sud entre les États-Unis et l'Alberta. Malgré les orages irréguliers survenus au cours du mois, il n'y a pas eu assez d'humidité pour atténuer les conditions de sécheresse. En conséquence, les producteurs sont inquiets à propos des potentiels de rendement, et certains font de l'ensilage ou du fourrage vert à partir de cultures céréalières mal en point. Les déficits d'humidité du sol traînés depuis l'automne et l'hiver précédents qui ont été secs, combinés aux quantités de précipitations très faibles reçues depuis le 1^{er} septembre, ont entraîné l'émergence d'enclaves de sécheresse sévère (D3) dans toute la province. Dans le centre de l'Alberta, les réserves d'humidité du sol à long terme ont été appauvries par une combinaison de temps très chaud, de vents intenses et d'un manque de précipitations, tandis que les réserves d'humidité du sol dans la région du centre-est ont atteint leur niveau le plus bas depuis plus de 50 ans. Des enclaves de sécheresse sévère (D3) sont également apparues au nord de la frontière américaine, dans le coin sud-est de la province, en raison de faibles précipitations reçues au cours des deux à six derniers mois. On s'attend à ce que les rendements soient touchés à l'échelle de la province, puisque les déficits d'humidité du sol et les températures élevées se sont répercutés sur la productivité pendant les périodes cruciales de développement des cultures.

À la fin de juillet, soixante-dix-sept pour cent de l'Alberta étaient classés dans la catégorie du temps anormalement sec, tandis que soixante-trois pour cent étaient dans la catégorie de

sécheresse modérée à sévère (D1 à D3); cela signifie que quatre-vingt-dix-sept pour cent des terres agricoles étaient frappées par des conditions sèches ou de sécheresse.

En Saskatchewan, le temps très chaud et les faibles précipitations ont freiné la croissance des cultures et ont eu des répercussions sur la disponibilité des aliments du bétail au cours du mois de juillet, car l'humidité reçue n'a pas été suffisante pour atténuer les conditions de sécheresse. La sécheresse sévère (D2) s'est étendue autour de la région de Regina en raison des précipitations inférieures à la normale et des déficits d'humidité du sol. Une enclave de sécheresse modérée (D1) est demeurée dans la région centrale de la province, puisque cette région a reçu des précipitations localisées s'approchant de la normale en juillet, ce qui a créé des conditions de croissance plus favorables pour les cultures par rapport aux régions périphériques. Le long de la frontière sud entre les États-Unis et la Saskatchewan, les conditions de sécheresse sévère (D3) ont été étendues vers le nord jusqu'à la région agricole centrale de la province, selon les données sur les précipitations à long terme montrant des valeurs très faibles à extrêmement faibles. Cette étendue de sécheresse sévère (D3) a entouré les régions qui ont recours à l'irrigation des cultures. Cependant, compte tenu des températures élevées et des vents qui les accompagnent, les réserves d'humidité du sol se sont épuisées, provoquant la dessiccation de cultures bien avant leur maturité. Deux enclaves de sécheresse exceptionnelle (D4) sont apparues dans la région centre-ouest de la province, autour de la région de Saskatoon, où moins de 40 pour cent des précipitations normales ont été reçues au cours des 30 derniers jours, de pair avec les précipitations exceptionnellement faibles des six derniers mois. En raison de ces conditions, la qualité des cultures a été jugée très mauvaise parce qu'elles ont souffert de la chaleur intense et des déficits d'humidité. Des producteurs ont déclaré qu'ils font l'épandage seulement sur les cultures qui, selon eux, valent la peine d'être sauvées, et ils ont abandonné les champs à rendement médiocre. Les précipitations exceptionnellement faibles ont justifié l'expansion de la sécheresse modérée (D1) dans la région agricole du nord de la province, où des feux de forêt non maîtrisables ont forcé l'évacuation de communautés et touché les exploitations agricoles. La région du nord-ouest n'a reçu que 40 pour cent des précipitations normales, et les producteurs s'attendent à des rendements très inférieurs aux prévisions. Une étendue de conditions de sécheresse sévère (D2) s'est déplacée vers le nord parce que la région n'a reçu que 25 pour cent des précipitations normales au cours des 30 derniers jours. Les cultures pour lesquelles on prévoit des rendements faibles sont transformées en fourrage vert, et cela aide les producteurs de la province également affligés par un apport d'humidité insuffisant qui a une incidence sur la disponibilité des aliments et de l'eau. Les analyses d'eau ont montré qu'environ la moitié de l'approvisionnement en eau des fermes de la province était inutilisable ou en mauvais état. Des températures plus fraîches et des pluies suffisantes sont nécessaires pour maintenir les rendements de culture et la qualité des pâturages qui subsistent, si faibles soient-ils.

À la fin de juillet, soixante-douze pour cent de la Saskatchewan étaient classés dans la catégorie du temps anormalement sec (D0) et soixante-cinq pour cent dans les catégories de sécheresse modérée à exceptionnelle (D1 à D4); cela signifie que presque cent pour cent des terres agricoles sont frappées par du temps sec ou des conditions de sécheresse.

Le Manitoba a vécu une aggravation similaire de la sécheresse au cours du mois de juillet. De nombreuses municipalités rurales ont déclaré une catastrophe agricole, et la plupart des cultures connaîtront un déclin de leur potentiel de rendement. En raison des précipitations extrêmement à faibles à exceptionnellement faibles des six derniers mois, les conditions de sécheresse modérée (D1) se sont étendues dans le nord de la province, au-delà de la région d'Entre-les-Lacs, et plus à l'ouest dans le nord-ouest de l'Ontario. On a signalé des niveaux d'eau faibles tout au long du mois, et les niveaux des mares-réservoirs allaient d'une capacité de 70 pour cent à complètement à sec. En conséquence, les producteurs ont dû se tourner vers d'autres solutions pour obtenir de l'eau, notamment en creusant les puits plus profondément ou en élargissant la superficie des mares-réservoirs. Comme dans le reste de la région des Prairies, les producteurs de cultures ont déployé des efforts pour modifier l'utilisation prévue des cultures et ils font des récoltes d'ensilage et de fourrage vert. La majeure partie de la région sud du Manitoba a connu des températures plus élevées que la normale en juillet; compte tenu de ces températures élevées et du manque criant de précipitations au cours des six derniers mois (125 mm de moins que la normale), les conditions de sécheresse sévère (D2) se sont étendues plus au nord et à l'ouest jusqu'en Ontario. La ville de Winnipeg a signalé seulement 8,5 mm de pluie en juillet, comparativement à leur normale de 75,8 mm, établissant un nouveau record pour le mois de juillet le plus sec depuis 2011. Les producteurs partout dans la province ressentent les effets durables causés par les déficits d'humidité du sol et le manque de précipitations à long terme. Les producteurs de baies et de cultures et les éleveurs de bétail se débattent tous avec les rendements, étant donné que les conditions de sécheresse ne s'améliorent pas. Le Manitoba a connu la plus forte expansion des conditions de sécheresse exceptionnelle (D4) de la région des Prairies; des enclaves préexistantes de conditions D4 ont été regroupées et auront des répercussions durables dans toutes les régions du centre-sud et d'Entre-les-Lacs. Certains éleveurs de bétail ont signalé que les stocks fourragés sont épuisés et qu'ils abattent des troupeaux pour survivre à une situation déjà désastreuse en ce qui concerne le fourrage d'hiver.

À la fin de juillet, cinquante-quatre pour cent du Manitoba étaient classés dans la catégorie du temps anormalement sec (D0), tandis que quarante pour cent étaient dans la catégorie des conditions de sécheresse modérée (D1) à exceptionnelle (D4). Cela signifie que la totalité des terres agricoles est frappée par des conditions sèches ou de la sécheresse.

À la fin du mois, soixante-huit pour cent de la région des Prairies étaient classés dans la catégorie du temps anormalement sec (D0) ou des conditions de sécheresse modérée à exceptionnelle (D1 à D4). Près de quatre-vingt-dix-neuf pour cent des terres agricoles sont classés dans la catégorie de la sécheresse.

Provinces centrales (Ontario, Québec)

Au cours du mois de juillet, la région du Centre a connu un éventail d'événements de sécheresse allant de l'amélioration à la dégradation alors que les conditions de sécheresse ont subi une expansion dans la région nord-ouest de l'Ontario, tandis qu'au sud de l'Ontario et au Québec, les conditions se sont généralement améliorées.

La région du nord-ouest de l'Ontario a reçu entre 25 et 50 pour cent des précipitations normales pour le mois de juillet, ce qui a entraîné l'expansion des conditions de sécheresse modérée (D1) et sévère (D2) depuis la frontière entre l'Ontario et le Manitoba, à l'est au-delà de Thunder Bay. Cependant, compte tenu du déficit d'humidité à long terme des 90 derniers jours, alors que la région n'a reçu que 25 à 50 pour cent des précipitations attendues, les conditions de sécheresse sévère (D3) ont également été étendues. Les conditions sèches dans le nord-ouest de l'Ontario atteignent des niveaux critiques; cette situation provoque de l'inquiétude à propos du nombre de têtes dans les troupeaux locaux et nationaux, parce que la sécheresse menace encore la viabilité des sources d'aliments et de pâturages du bétail de cette année. Les précipitations modérément élevées à exceptionnellement élevées reçues dans le sud de l'Ontario ont atténué les craintes suscitées par la sécheresse le mois précédent, faisant place à des conditions minimales de temps anormalement sec (D0) le long de la rive du lac Ontario et dans les régions de York et de Peel. Le Québec a lui aussi reçu des précipitations modérément élevées qui ont amélioré les conditions de sécheresse dans toute la partie sud de la province. Cependant, la région nord-est du Québec n'a reçu que 50 à 75 pour cent des précipitations normales au cours des 60 derniers jours, ce qui a créé le développement de conditions de temps anormalement sec (D0).

À la fin de juillet, vingt-neuf pour cent de la région du Centre étaient classés dans la catégorie du temps anormalement sec (D0), et seize pour cent dans les catégories de la sécheresse modérée à sévère (D1 à D3). Cela représente vingt pour cent des terres agricoles de la région.

Atlantique (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador)

Les conditions sèches se sont généralement améliorées pendant le mois de juillet dans la région de l'Atlantique, qui a reçu des précipitations proches de la normale ou supérieures à la normale sans connaître les températures record observées dans l'Ouest canadien. Les conditions préexistantes de temps anormalement sec (D0) ont été atténuées sur l'Île-du-Prince-Édouard en raison des précipitations très élevées reçues pendant la saison de croissance. Par ailleurs, les conditions de temps anormalement sec (D0) au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse se sont améliorées en raison des précipitations proches de la normale ou supérieures à la normale qui ont été reçues au cours des 30 derniers jours. Même si la plupart des régions de la Nouvelle-Écosse ont reçu des précipitations supérieures à la normale en juillet, une enclave de conditions de temps anormalement sec (D0) persiste; elle englobe la côte sud, où les précipitations mensuelles ont été inférieures à la normale. À Terre-Neuve, les conditions de temps anormalement sec (D0) se sont étendues et une large bande de D0 s'est développée dans des secteurs du Labrador étant donné que la région a reçu moins de 25 pour cent des précipitations normales le mois dernier.

À la fin de juillet, dix-sept pour cent de la région de l'Atlantique étaient classés dans la catégorie du temps anormalement sec (D0), ce qui représente onze pour cent des terres agricoles.

Région du Nord (Yukon et Territoires du Nord-Ouest)

En juillet, la région du Nord a enregistré des températures supérieures à la normale, ce qui a entraîné l'aggravation des conditions sèches dans toute la région. Les conditions préexistantes de temps anormalement sec (D0) le long de la côte nord et de la frontière entre les États-Unis et le Yukon se sont étendues en raison des précipitations inférieures à la normale des 30 à 90 derniers jours. Ces conditions ont également contribué à l'ajout de conditions de sécheresse modérée (D1) dans la région. Le temps anormalement sec (D0) dans la région ouest des Territoires du Nord-Ouest s'est étendu vers l'ouest au-delà de la frontière entre les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, fusionnant la zone D0 des deux territoires.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, (2021)

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au www.agr.gc.ca ou composez sans frais le 1-855-773-0241.